Image not found or type unknown

# Renseignements part social et indivision

Par **Gigi80**, le **02/02/2020** à **03:01**

Bonjour,

Pourriez vous m'éclairer un peu. Mon père, gérant minoritaire à 49 %, est décédé. Mon frère, gérant majoritaire à 51 %, veut nous exclure, ma sœur et moi, de la société dans laquelle je suis salariée, en sachant que le fond de commerce et les murs appartenaient à mon père. Pour, l'instant, nous sommes en indivision, et notre frère nous dit que nous n'avons aucun droit sachant que, depuis le décès de mon père, il gère très mal la société : découvert bancaire, rejet de paiements des créances...

Que peut-on faire et surtout qu'a-t-on le droit de faire.

Merci d avance.

Par **Tisuisse**, le **02/02/2020** à **06:18**

Bonjour,

Votre soeur, votre frère et vous devenez héritiers réservataires de la part successorale qui appartenait à votre père et, ça, votre frère ne peut pas vous la retirer.

Qu'en pense votre notaire chargé de la succession de lpuis la mort de votre père ?

Par **Gigi80**, le **02/02/2020** à **11:49**

Merci de votre réponse le notaire on l a vu qu une fois sachant que cela fera 2 ans au mois de mars que mon père est décédé et que notre frère nous dit de ne pas nous occuper de rien que c est lui qui gère tout

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés